

**PV d'assemblée générale de l'Agopop, Maison des habitants du jeudi 8 juin, 18h30 à
l'Agopop, Maison des habitants
Lieu Agopop, 30 rue du Professeur Beaudoin 38250 Villard de Lans**

Ordre du jour :

- Ouverture
- Rapport financier 2022
- Présentation des comptes 2022 et Affectation des résultats
- Rapport moral 2022
- Modification des Statuts de l'association
- Élection du CA
- Retours sur le rapport d'activité 22

Nombre d'adhérents présents : 30

Nombre d'adhérents représentés : 8

38 votants

M. Julien Ammar (co-président) , déclare l'assemblée générale ouverte. Il fait le constat que le quorum n'est pas atteint, et ferme l'assemblée générale ordinaire pour ouvrir l'assemblée générale extraordinaire.

1. **Le rapport moral** est lu par Julien Ammar, il précise qu'il a été rédigé avec Cendrine Guinard (co présidente)
2. **Rapport financier** est présenté par M. Cyril Romano
3. **Présentation du bilan financier 2022** : est faite succinctement par M. Aroui, commissaire aux comptes informe l'assemblée que les comptes sont certifiés sans réserve.

- il est procédé au vote des rapports et de l'affectation du résultat au report à nouveau à main levée sur proposition de l'assemblée :

Vote du rapport moral :	37 voix pour – 0 contre – 1 abstention
Vote du rapport financier :	37 voix pour – 0 contre – 1 abstention
Vote pour l'approbation des comptes :	37 voix pour – 0 contre – 1 abstention
Vote pour l'affectation du résultat au report à nouveau :	37 voix pour – 0 contre – 1 abstention

> le rapport moral et financier sont approuvés

> l'approbation des comptes et l'affectation du résultat au report à nouveau est approuvés

4. Présentations des changements de statuts

Le CA soumet à l'AG une modification des statuts par la modification de 3 articles, le 10, le 13 et le 15.

Seul l'article 10 apporte un nouveau contenu, les modifications des articles 13 et 15 sont de la réécriture pour clarifier le sujet de la délégation.

Après la présentation des articles et leurs objectifs, des échanges ont lieu avec la salle pour faire préciser le contenu et les objectifs de ces modifications. (cf en pièce jointe les nouveaux statuts)

Vote à bulletin secret concernant les modifications apportés aux articles 10, 13 et 15 des statuts de l'association :

- vote pour le nouvel article 10
pour : 26, contre : 3 abstention : 7
- vote pour le nouvel article 13 :
pour 23 , contre 5, abstention 8
- vote pour le nouvel article 15
pour 22, contre 7, abstention 7

> **les nouveaux statuts sont adoptés le 8 juin 2023**

5. Élection du CA :

Sont sortants cette année : Yves Gerin Mombrun (qui ne souhaite pas se représenter), Julien Ammar, Cendrine Guinard et Vanessa Luna (qui se représentent).

Dans le cours de l'année Stéphanie Vernet a démissionnée et Erick Inglebert a été coopté.

Se représentent et sont élu.es:

Julien Ammar : 38 pour
Vanessa Luna : 35 pour, 3 abstention
Cendrine Guinard : 37 pour, 1 abstention

Se présentent comme administrateurs et sont élu.es :

Erick Inglebert : 38 pour
Catherine Van Vaerenberg : 35 pour, 3 abstentions
Naïs Lefevre : 35 pour, 3 abstentions

Se présente comme membre associé et est élue

L'association Vert & co : 37 pour, 1 abstention

6. Rapport d'activité :

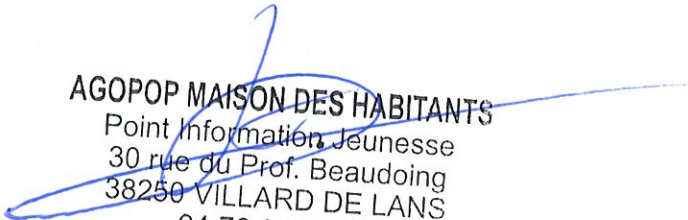
Le rapport d'activité 2022 est distribué, Carine Madeddu (directrice) met en avant quelques points de ce dernier :

- 43 % des actions de l'Agopop ont lieu hors les murs,
- 30 personnes ont été salariées de l'Agopop en 2022 pour 10 ETP,
- 86 personnes sont bénévoles pour l'association,
- l'Agopop est un lieu très utilisée, la maison est ouverte de manière régulière du lundi au vendredi de 9h à 22h, le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h et de plus en plus souvent le dimanche, la maison est prêtée à des associations adhérentes

L'assemblée est invité à terminer la soirée par un Barbecue en concert.

- La séance est levée à 20h30

Pour la coprésidence


AGOPOP MAISON DES HABITANTS
Point Information Jeunesse
30 rue du Prof. Beaudoin
38250 VILLARD DE LANS
04 76 95 11 38